

**Pei** Programme  
d'études  
intégrées

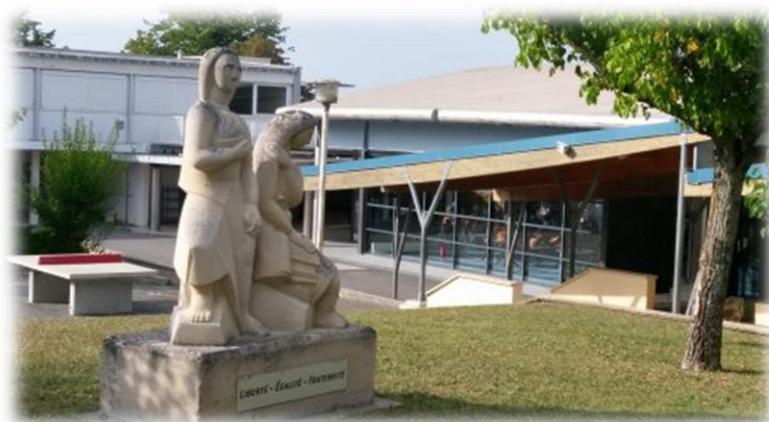
Sciences Po  
Aix • Lille • Lyon • Rennes  
Saint-Germain-en-Laye  
Strasbourg • Toulouse

**SCIENCES  
PO  
LILLE.**

Conseil Départemental de la Charente

Centre Universitaire de la Charente

Collège Font-Belle de Segonzac



**L'Aménagement du Territoire**

**2018-2019**

## Sommaire

Introduction-----	3
1. « COP21 les Charentais s'engagent ! » : le projet du collège Font-Belle-----	4
2. Un projet pour qui ? Les destinataires-----	9
A. Notre territoire-----	9
B. Nos interlocuteurs-----	11
3. Actions mises en œuvre-----	12
A. Rencontres avec des viticulteurs-----	12
B. Rencontre avec des élus-----	13
C. Inventaire végétal à Criteuil la Magdeleine-----	15
4. Et demain ? Prospective-----	17
Conclusion-----	19
Remerciements-----	20
Annexes-----	21
Sources-----	26



La Charente – Source : TUBS - Wikipédia

## Introduction :

Nous sommes les élèves de 3<sup>ème</sup> C et de 3<sup>ème</sup> D du collège Font-Belle de Segonzac en Grande Champagne :

- Mathieu Blanc 3C
- Léo Haegeman 3C
- Anastasia Marchadier 3C
- Maé Nouveau 3C
- Léa Sefaj 3C
- Jules Fumic 3D
- Mathis Longuetaud 3D
- Noémie Oger 3D
- Marine Sartori 3D
- Léa Sorin 3D

Nous avons travaillé avec notre professeur de géographie, M Rignault.



Nous allons vous présenter notre travail dans le cadre du concours Programme d'Etudes Intégrées organisé par Sciences-Po Lille.

Dans une première partie, nous vous expliquerons notre projet qui se nomme « COP21 les Charentais s'engagent ! ».

Dans une deuxième partie, nous présenterons notre territoire et les destinataires de notre projet.

Dans une troisième partie, nous exposerons les actions que nous avons réalisées.

Enfin dans une quatrième partie nous imaginerons notre canton dans plusieurs années.

## **1. « COP21 les Charentais s'engagent ! » : le projet du collège Font-Belle**

Notre projet se nomme « COP21 les Charentais s'engagent ! »

Il cherche à lutter contre le réchauffement climatique tout en aménageant le territoire de la Charente.

Mais qu'est-ce que la COP21 ?

La COP21 est la 21ème Conférence des Parties qui s'est déroulée à Paris en 2015. 195 pays et l'Union Européenne ont décidé de prendre des mesures contre le réchauffement climatique. Les pays s'engagent à partir de 2020 à remplacer progressivement les énergies fossiles par des énergies renouvelables. Ils souhaitent développer la biodiversité végétale qui peut absorber le gaz carbonique responsable de l'effet de serre.

L'objectif est de limiter le réchauffement climatique à 2°C d'ici 2100. Au-dessus de cette température, beaucoup d'espèces ne pourront s'adapter et risquent de disparaître.

A l'heure actuelle, si rien ne change, la température risque de grimper de 4°C d'ici 2100. En 2100, les enfants d'aujourd'hui seront des personnes âgées qui connaîtront ces bouleversements climatiques.

Nous avons choisi ce sujet car nous subissons déjà les conséquences du réchauffement climatique en Charente. Depuis l'été dernier, les températures sont supérieures à la norme et les vignes ont souffert de la sécheresse.

Nous avons décidé de rédiger une charte que nous avons proposé à des élus, aux collectivités locales et aux entreprises du canton pour qu'elles nous aident à la réalisation de notre projet en apportant une petite contribution.

Voici la lettre que nous avons envoyée aux élus et aux entreprises :

Segonzac le

**Concours PEI- COP21**

Collège Font-Belle de Segonzac  
7 rue Jean d'Hermy  
16130 Segonzac  
Mail : [peifontbelle@gmail.com](mailto:peifontbelle@gmail.com)

Madame, Monsieur,

Nous sommes les élèves de troisième C et de troisième D du collège Font-Belle de Segonzac en Grande Champagne. A l'aide de notre professeur de géographie, M Olivier Rignault, nous participons à un concours organisé par Sciences Po Lille dans le cadre de son Programme d'Etudes Intégrées en collaboration avec le Rectorat de Poitiers, l'université de Charente et le Conseil Départemental.

Ce concours est destiné aux classes de troisième des collèges de Charente.

Chaque collège participant doit proposer un projet sur l'Aménagement du Territoire.

Notre projet s'intitule : « **COP21, les Charentais s'engagent !** ». Il cherche à lutter contre le réchauffement climatique tout en aménageant le territoire départemental.

La COP21 est la 21<sup>ème</sup> COntférence des Parties qui s'est déroulée à Paris en 2015.

195 pays et l'Union Européenne ont décidé de prendre des mesures contre le réchauffement climatique. Les pays s'engagent à partir de 2020 à remplacer progressivement les énergies fossiles par des énergies renouvelables. Ils souhaitent développer la biodiversité végétale qui peut absorber le gaz carbonique responsable de l'effet de serre.

L'objectif est de limiter le réchauffement climatique à 2°c d'ici 2100. Au-dessus de cette température, beaucoup d'espèces ne pourront s'adapter et risquent de disparaître.

A l'heure actuelle, si rien ne change, la température risque de grimper de 4°c d'ici 2100.

En 2100, les enfants d'aujourd'hui seront des personnes âgées qui connaîtront ces bouleversements climatiques.

Nous avons choisi ce sujet car nous subissons déjà les conséquences du réchauffement climatique en Charente. Depuis l'été dernier, les températures sont supérieures à la norme et les vignes ont souffert de la sécheresse.

Nous avons décidé de rédiger une charte que nous proposons aux collectivités locales et aux entreprises du département pour qu'elles nous aident à la réalisation de notre projet en apportant une petite contribution. La plus simple serait de planter un arbre.

Nous joignons cette charte à ce courrier en espérant vous avoir convaincu.

Veillez Madame, Monsieur, recevoir l'expression de nos sentiments distingués.

Voici notre charte que nous avons jointe au courrier :

**« COP21 Les Charentais s'engagent ! »**

**Charte** proposée par les élèves de 3C et 3D du collège Font-Belle de Segonzac dans le cadre du concours PEI session 2018-2019 sur le thème de l'Aménagement du territoire en Charente.

Je soussigné \_\_\_\_\_  
Représentant\* \_\_\_\_\_ m'engage  
d'ici 2020 à apporter ma contribution à l'un des objectifs de la COP21 tout en aménageant le territoire  
de mon département.

Je m'engage à (cocher la ou les cases qui vous conviennent) :

- Planter un arbre**
- Planter plusieurs arbres
- Planter une haie
- Reboiser une friche
- Végétaliser un endroit public (place, parking, rond-point...)
- Poser un double-vitrage
- Isoler un bâtiment
- Installer des lampes LED (Diodes ElectroLuminescentes)
- Poser un panneau photovoltaïque
- Poser un lampadaire photovoltaïque
- Réaliser un parking de covoiturage
- Poser une borne de recharge électrique
- Acheter un véhicule électrique
- Réaliser une autre action de mon choix (préciser laquelle) \_\_\_\_\_

Je m'engage à communiquer en 2021 aux élèves du collège Font-Belle de Segonzac ce que j'ai réalisé.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ (date et signature) #

\*Nom de la collectivité locale ou de l'entreprise

# Conserver un exemplaire et envoyer un exemplaire au collège à l'adresse suivante SVP  
Collège Font-Belle 7 rue Jean d'Hermy 16130 Segonzac

Reboiser une friche



Colline près de Segonzac

Végétaliser une place



Place à Jarnac

Végétaliser un rond-point



Rond-point à Jarnac

Végétaliser un parking



Zone commerciale à Châteaubernard-Cognac

Poser des panneaux photovoltaïques



Panneaux photovoltaïques sur une grange à Saint-Brice

Poser des lampadaires photovoltaïques



Lampadaires photovoltaïques à Châteaubernard

Voici la lettre de remerciements que nous avons envoyés à ceux qui nous ont répondu :

Concours PEI-COP21  
Collège Font-Belle de Segonzac  
7 rue Jean d'Hermey  
16130 Segonzac  
Mail : peifontbelle@gmail.com

Madame, Monsieur

Nous venons de recevoir votre réponse, tous les élèves de 3C et de 3D du collège

Font-Belle vous remercient pour votre participation à notre projet.

Grâce à votre aide nous espérons pouvoir remplir nos objectifs.

Encore une fois, nous vous remercions très chaleureusement pour votre soutien.

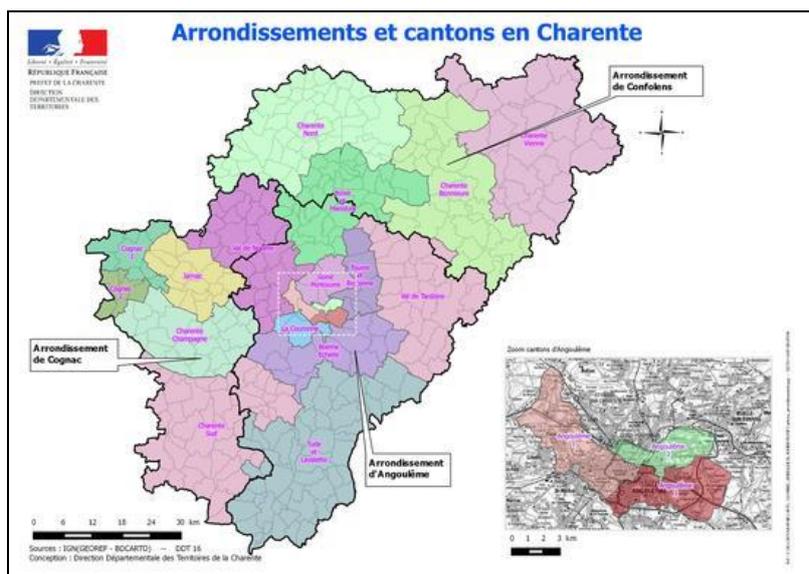
Veuillez Madame, Monsieur recevoir l'expression de nos sentiments les plus distingués.

## 2. Un projet pour qui ? Les destinataires :

Mais voyons d'abord un petit aperçu de notre département.

### a) Notre territoire :

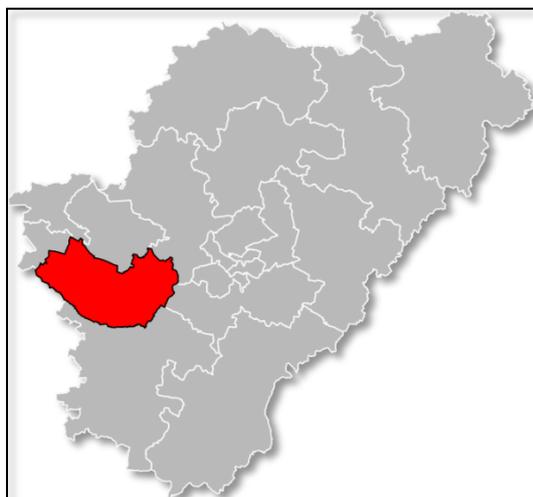
Le département de la Charente se situe dans le Sud-Ouest de la France au centre de la région Nouvelle Aquitaine. Il a une superficie de 5956 km<sup>2</sup> pour plus de 353 000 habitants en 2015. Sa densité est de 59 hab/km<sup>2</sup> ce qui est faible puisqu'il y a environ 117 hab/km<sup>2</sup> en France. C'est un département principalement rural. La préfecture de la Charente est Angoulême.



La Charente – 3 arrondissements et 19 cantons

### Nous avons délimité notre projet à notre canton.

Notre canton se nomme Charente-Champagne, il compte 23 communes et il se situe au Sud-Ouest de la Charente. Il a une superficie de 333,2 km<sup>2</sup> et comptait 17 049 habitants en 2016. La principale activité économique de la Charente-Champagne est la viticulture (cognac, pineau, vins) adaptée au sol calcaire du secteur.



Le canton de Charente-Champagne – Source Pymouss - Wikimedia

Nous avons inclus Cognac et Jarnac dans notre projet car les viticulteurs et les entreprises de notre canton travaillent avec ces deux villes en particulier avec les maisons de cognac.

Située à l'Ouest du département, Cognac est la deuxième ville avec moins de 20 000 habitants. C'est une sous-préfecture.



Source : <https://blog.ruedesvignerons.com>

Jarnac est un chef-lieu de canton situé entre Cognac et Angoulême et qui comprend un peu plus de 4 000 habitants.



Source : <http://www.ville-de-jarnac.fr>

## b) Nos interlocuteurs :

En novembre, nous avons fait un travail de recherche sur internet pour trouver nos élus et les coordonnées de différentes entreprises comme par exemple les maisons de cognac, les banques, les supermarchés etc...

En décembre, nous avons adressé un courrier dans lequel nous expliquions notre projet à :

- Mme Bonnefoy, la sénatrice qui est aussi secrétaire de l'Aménagement du Territoire au Sénat
- Mme Marsaud, la députée de notre circonscription, membre de la commission de l'Aménagement du Territoire à l'Assemblée nationale
- Mme Guionnet, notre conseillère départementale
- Les maires des 23 communes du canton de Charente-Champagne, de Jarnac et de Cognac.
- Une trentaine d'entreprises du canton, de Cognac et de Jarnac.

Mme Guionnet et 12 communes (Ambleville, Bonneuil, Bouteville, Châteauneuf/Charente, Cognac, Criteuil la Magdeleine, Gensac la Pallue, Genté, Juillac le Coq, Lignières-Sonneville, Saint-Preuil et Segonzac) nous ont répondu.

Cinq entreprises nous ont répondu :

- SCEA Brard Blanchard (viticulture bio) à Boutiers
- Cognac Painturaud Frères (viticulteurs) à Segonzac
- ASSERQUALI (fabrication de bouchons) à Genté
- Domaine château de Fontpinot (maison de cognac) à Segonzac
- GetC Raby SARL (viticulteurs) à Segonzac

Ainsi que le collège Font-Belle.

En février, nous avons envoyé une soixantaine de lettres à d'autres entreprises.

Huit entreprises nous ont répondu :

- Cabanne & fils SA (fabrication de boissons) à Bourg-Charente
- CARC (coopérative agricole) à Cognac
- Domaine Boinaud (vignoble) à Angeac-Champagne
- Société Doreau (tonnellerie) à Gensac la Pallue
- Grégoire SAS (fabrication de machines agricoles) à Châteaubernard
- Ocealia (coopérative agricole) à Cognac
- ORECO SA (stockage de chais) à Cognac
- Valadié Emballages à Gensac la Pallue

Au total, nous avons posté environ 120 lettres.



Parking de covoiturage de Mainxe

### 3. Actions mises en œuvre :

#### A. Rencontres avec des viticulteurs :

Le 16 janvier, nous avons reçu **M Painturaud**, viticulteur à Segonzac et le 25 janvier nous avons invité **Mme Raby**, viticultrice à Segonzac, tous deux membres de l'association des producteurs locaux « la Maison de la Grande Champagne ». Nous leur avons présenté notre projet. Ils nous ont confirmé qu'ils subissaient déjà les effets du réchauffement climatique. Par exemple, les vendanges se font de plus en plus tôt et l'année dernière la récolte de Mme Raby donnait des vins trop sucrés.

Leur profession s'engage peu à peu dans un mode de production durable pour respecter l'environnement.

Ils travaillent pour obtenir la certification HVE (Haute Valeur Environnementale) qui est délivrée par le ministère de l'agriculture aux viticulteurs qui développent la biodiversité en plantant des arbres et des haies et qui utilisent modérément les pesticides. Dorénavant les ouvriers portent une combinaison et conduisent un tracteur équipé d'une cabine fermée lorsqu'ils répandent des produits chimiques. Les eaux usagées sont traitées. Mme Raby a aussi un projet d'installer des panneaux solaires sur un toit de ses bâtiments.

Ils se sont engagés à planter des arbres et M Painturaud nous a invités à venir en planter deux sur son exploitation.

Le 5 avril, nous sommes allés chez M Painturaud pour planter deux cyprès dans une de ses vignes. Nous avons pu constater que le sol était calcaire.



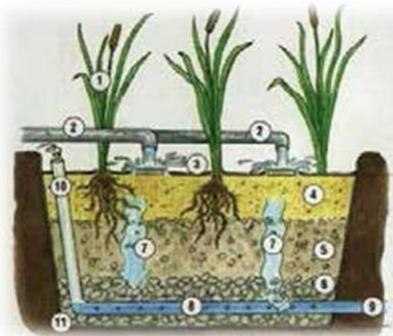
## B. Rencontre avec des élus :

Le 18 janvier, nous avons rencontré **Mme Louvet**, conseillère municipale de **Segonzac**, **M Mauzé**, maire de **Gensac la Pallue** et **M Frougier**, responsable des espaces verts de **Lignières-Sonneville**. Nous leur avons expliqué notre projet.

Mme Louvet nous a proposé d'inviter des élèves à la fin de l'année pour planter des arbres sur la commune. Elle nous a expliqué que la commune de Segonzac appartenait au réseau des villes *cittaslow*. C'est une communauté de villes dans le monde qui s'engage à préserver la qualité de la vie. Elles ont plusieurs objectifs comme par exemple : soutenir les producteurs locaux et le petit commerce, développer les transports non polluants etc...



La commune de Segonzac a aussi installé une station d'épuration sur roseaux. Les eaux usées circulent sur des bassins plantés de roseaux qui filtrent les impuretés. Il n'y a pas de mauvaises odeurs.



17



18

Vue d'avion, la station a la forme d'une cagouille, l'emblème de la Charente.

M Frougier nous a expliqué que la municipalité de Lignières a obtenu le label régional des villages fleuris car elle avait créé 6 jardins à thème (une roseraie, un potager...) pour embellir le village et sensibiliser la population à la biodiversité. Depuis 2016, sa commune a signé la charte « Terre Saine, votre commune sans pesticide » et s'engage à désherber sans utiliser de produits chimiques.



19

M Mauzé nous a dit qu'à Gensac la Pallue, ils avaient planté des arbres, des haies et installé des LED.

Le samedi 23 mars, M Mauzé aidé de plusieurs enfants de Gensac la Pallue a planté un tilleul près du monument aux morts de sa commune. Lola Puaud, une élève de 5<sup>ème</sup> du collège qui habite à Gensac a récité un poème de Mme Tellier, écrivaine, qui s'appelle « Poème au tilleul de Gensac ». A côté de l'arbre, ils ont enterré une bouteille contenant le poème.



Lola Puaud (en rose), Mme Tellier et M le maire à droite

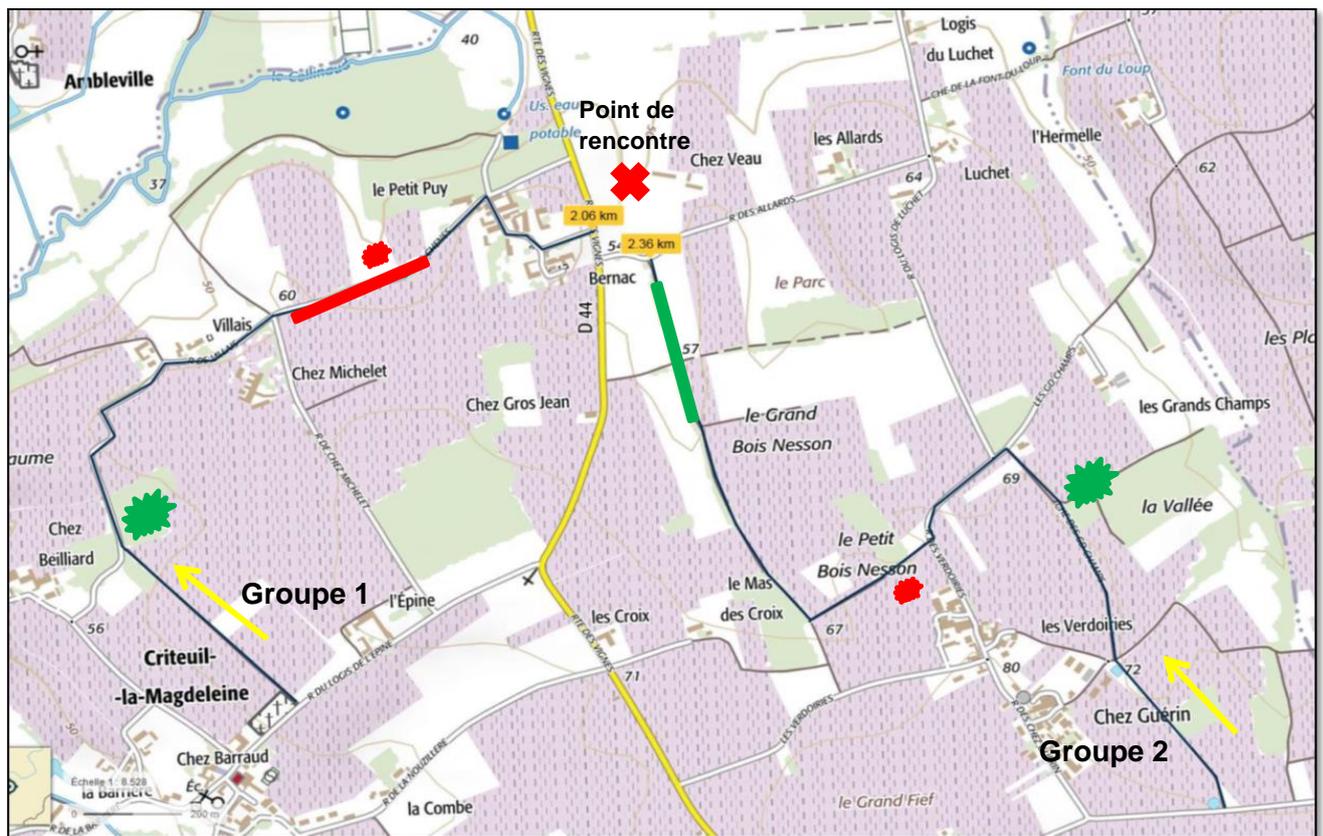
### C. Inventaire végétal à Criteuil la Magdeleine :



Le vendredi 15 mars, la mairie de Criteuil la Magdeleine nous a invités à faire **l'inventaire des arbres et des haies** d'une partie de la commune. Nous avons été accueillis par M Bergeron, gestionnaire forestier au CETEF (Centre d'Etude Technique Environnemental et Forestier), une association départementale chargée de reconstituer des corridors écologiques c'est-à-dire de replanter des haies entre des formations végétales isolées. Le but est de développer la biodiversité. Nous nous sommes divisés en deux groupes pour compter les arbres isolés, les haies et les bois qui ne sont plus nombreux dans ce paysage viticole. A l'aide d'un plan, nous faisons l'état des lieux de la végétation. En vert, nous représentions sous forme de symboles la végétation en bon état alors qu'en rouge nous marquions celle qui était abîmée. Au bout d'une heure et demie, nous nous sommes retrouvés à un point de rencontre où monsieur le maire et une conseillère municipale nous ont rejoints pour faire un bilan.



Plan pour l'inventaire – Exemple de marquage :



Légende :

-   Zone verte = Arbre, haie ou bois en bon état
-   Zone rouge = Arbre, haie ou bois détériorés

#### 4. Et demain ? Prospective :

Si les objectifs de la COP21 progressent, nous pouvons contenir le réchauffement climatique. Nous pouvons vivre dans un environnement moins pollué. La voiture électrique diminue notre dépendance au pétrole vis-à-vis de l'étranger mais elle a aussi des inconvénients, elle n'a pas assez d'autonomie. Elle fonctionne avec de l'électricité d'origine nucléaire. Et que faire des déchets nucléaires ? S'il y a plus d'arbres et de haies, cela peut limiter l'érosion des sols et atténuer les effets d'une sécheresse. Les paysages seront plus jolis et ça peut faire venir des touristes.

This is why we need to speak English because it's the international language. English helps us to welcome tourists who come from all over the world.

We also have to speak this language to export our products (cognac...) abroad.\*

Nous ne pouvons pas deviner l'avenir mais nous l'avons imaginé dans les photomontages qui suivent.

Segonzac – Place de la mairie – Aujourd'hui



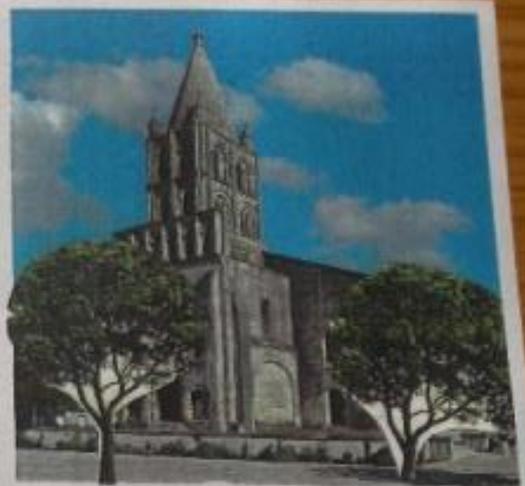
Source : site web commune de Segonzac

Segonzac – Place de la mairie – Demain



Trouvez les 5 différences !

\* C'est pourquoi nous devons parler anglais car c'est la langue internationale. L'anglais nous aide à accueillir des touristes venus du monde entier. Nous devons aussi parler cette langue pour exporter nos produits (cognac...) à l'étranger.



Voici la mairie de Segonzac à l'heure actuelle !!

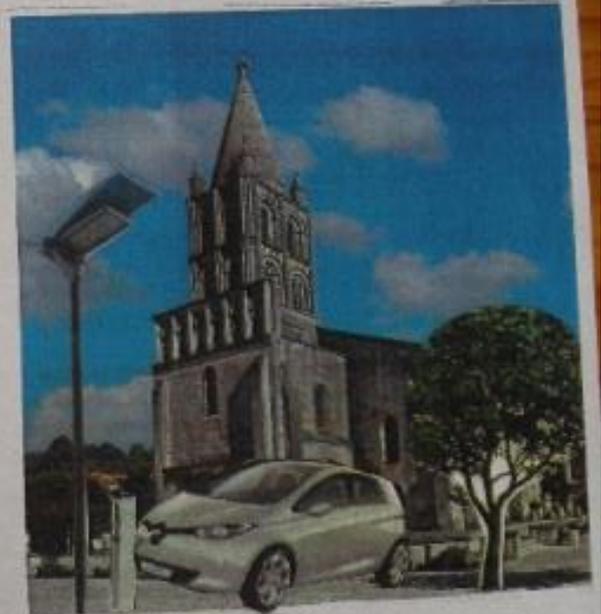
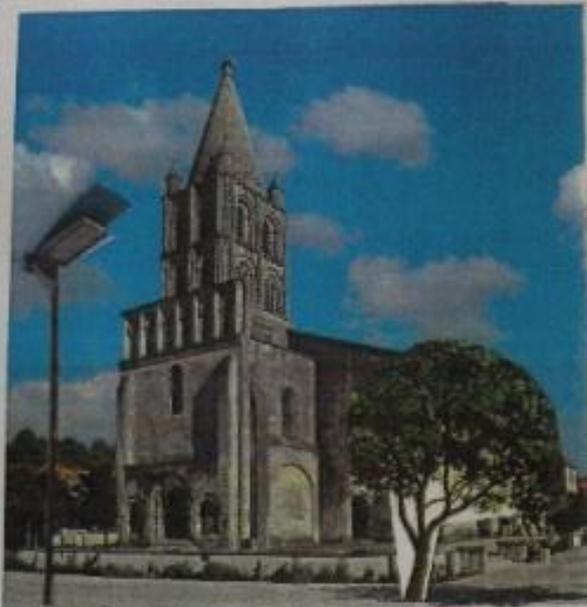


**PAS TRÈS ÉCOLOGIQUE TOUT ÇA !! VOYONS VOIR SI ON PEUT AMÉLIORER CETTE PLACE...**

Et si on rajoutait des arbres ?



**OUI, BONNE IDÉE EN PLUS ÇA FILTRE LE CO<sub>2</sub> !**



Hmm ... Un peu de lumière ça ne ferait pas de mal !!



**OUI MAIS DE FAÇON ÉCOLOGIQUE ! AVEC DES PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES PAR EXEMPLE !**

Et si on rajoutait des bornes pour les voitures électriques ??



**OUI C'EST TRÈS RÉPANDU MAINTENANT !**

## Conclusion :

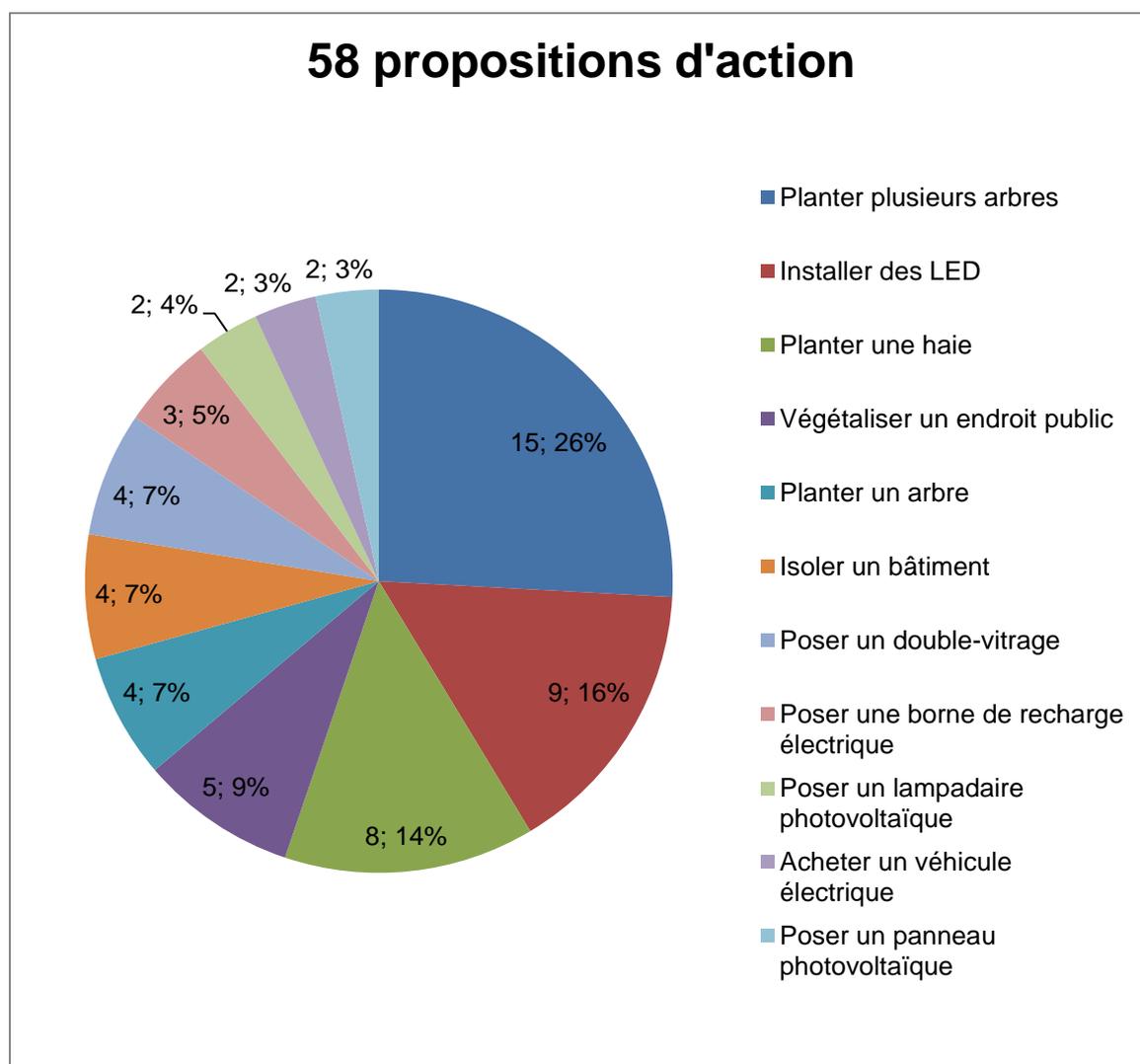
Nous avons envoyé environ 120 lettres.

Sur 25 communes contactées, 12 ont répondu favorablement à notre courrier soit 48%.

Sur 90 entreprises, 14 nous ont renvoyées une charte soit 15,5%.

Dans les chartes, nous avons compté 58 propositions d'actions. La proposition de *planter plusieurs arbres* arrive en tête, 15 fois soit 26 % puis celle d'*installer des LED* 9 fois soit 16%. *Planter une haie* arrive en troisième position avec 8 fois soit 14%.

Nous nous attendions à un nombre plus élevé de réponses mais les actions choisies nous permettent de faire avancer notre projet. Enfin, les rencontres organisées nous ont permis de découvrir le travail des élus et des professionnels.



## Remerciements :

Nous tenons à remercier tous les élus et les entreprises qui nous ont renvoyé une charte et plus particulièrement les personnes qui nous ont consacré une part de leur temps :

Mme Carnel, secrétaire de mairie de Criteuil la Magdeleine

Mme Louvet, conseillère municipale de Segonzac

Mme Raby, viticultrice de Segonzac

Mme Sauvion, adjointe au maire de Gensac la Pallue

M Bergeron, technicien forestier au CETEF

M Fougère, maire de Criteuil la Magdeleine

M Frougier, responsable des espaces verts de Lignières-Sonneville

M Mauzé, maire de Gensac la Pallue

M Painturaud, viticulteur de Segonzac

La Charente Libre

Nous remercions aussi Mme Masina et M Nal qui nous ont conduits à Angoulême aux réunions du Conseil Départemental.



Borne de recharge électrique à Gensac la Pallue

## Annexes :

**« COP21 Les Charentais s'engagent »**

Charte proposée par les élèves de 3C et 3D du collège Font-Belle de Segonzac dans le cadre du concours PEI session 2018-2019 sur le thème de l'Aménagement du territoire en Charente.

Je soussigné Jean-Louis LEVESQUE  
Représentant\* de la commune de CHATEAUNEUF SUR m'engage  
d'ici 2020 à apporter ma contribution à l'un des objectifs de la COP21 tout en aménageant le territoire de mon département.

Je m'engage à (cocher la ou les cases qui vous conviennent) :

- Planter un arbre
- Planter plusieurs arbres
- Planter une haie
- Reboiser une friche
- Végétaliser un endroit public (place, parking, rond-point...)
- Poser un double-vitrage
- Isoler un bâtiment
- Installer des lampes LED (Diodes ElectroLuminescentes)
- Poser un panneau photovoltaïque
- Poser un lampadaire photovoltaïque
- Réaliser un parking de covoiturage
- Poser une borne de recharge électrique
- Acheter un véhicule électrique
- Réaliser une autre action de mon choix (préciser laquelle) \_\_\_\_\_

Je m'engage à communiquer en 2021 aux élèves du collège Font-Belle de Segonzac ce que j'ai réalisé.

Fait à Châteauneuf le 08 Janvier 2019 (date et signature) #



\*Nom de la collectivité locale ou de l'entreprise

# Conserver un exemplaire et envoyer un exemplaire au collège à l'adresse suivante SVP  
Collège Font-Belle 7 rue Jean d'Hermey 16130 Segonzac

Charte de la mairie de Châteauneuf sur Charente

**« COP21 Les Charentais s'engagent »**

Charte proposée par les élèves de 3C et 3D du collège Font-Belle de Segonzac dans le cadre du concours PEI session 2018-2019 sur le thème de l'Aménagement du territoire en Charente.

Je soussigné Monsieur CHAILLAT Jean-Michel  
Représentant\* CABANNE ET FILS SA m'engage  
d'ici 2020 à apporter ma contribution à l'un des objectifs de la COP21 tout en aménageant le territoire de mon département.

Je m'engage à (cocher la ou les cases qui vous conviennent) :

- Planter un arbre
- Planter plusieurs arbres
- Planter une haie
- Reboiser une friche
- Végétaliser un endroit public (place, parking, rond-point...)
- Poser un double-vitrage
- Isoler un bâtiment
- Installer des lampes LED (Diodes ElectroLuminescentes)
- Poser un panneau photovoltaïque
- Poser un lampadaire photovoltaïque
- Réaliser un parking de covoiturage
- Poser une borne de recharge électrique
- Acheter un véhicule électrique
- Réaliser une autre action de mon choix (préciser laquelle) \_\_\_\_\_

Je m'engage à communiquer en 2021 aux élèves du collège Font-Belle de Segonzac ce que j'ai réalisé.

Fait à Bourg-Charente le 16/02/2019 (date et signature) #

**CABANNE&Fils S.A.**  
- 1 rue des Distilleries  
16200 Bourg-Charente  
Tel: 05.45.36.83.83  
cabanneetfils@wanadoo.fr



\*Nom de la collectivité locale ou de l'entreprise

# Conserver un exemplaire et envoyer un exemplaire au collège à l'adresse suivante SVP  
Collège Font-Belle 7 rue Jean d'Hermey 16130 Segonzac

Charte de l'entreprise Cabanne & fils S.A

Tableau 1 – Elus et Municipalités qui s’engagent pour notre projet

Elus et 12 municipalités	Engagements
Mme Guionnet – Conseillère départementale du canton Charente-Champagne	Planter un arbre dans le collège
Ambleville	Planter plusieurs arbres Poser un double-vitrage (salle des fêtes) Isoler un bâtiment (salle des fêtes)
Bonneuil	Planter plusieurs arbres
Bouteville	Planter plusieurs arbres (chênes verts et cyprès)
Châteauneuf sur Charente	Planter plusieurs arbres Végétaliser un endroit public Installer des lampes LED Poser un panneau photovoltaïque Poser un lampadaire photovoltaïque Poser une borne de recharge électrique
Cognac	Planter un arbre Installer des LED
Criteuil la Magdeleine	Planter plusieurs arbres Planter une haie
Gensac la Pallue	Planter plusieurs arbres
Genté	Planter plusieurs arbres Planter une haie Végétaliser un endroit public Poser une borne de recharge électrique
Juillac le Coq	Planter plusieurs arbres Végétaliser un endroit public Poser un double-vitrage
Lignières-Sonneville	Planter une haie
Saint-Preuil	Planter plusieurs arbres Végétaliser un endroit public Poser un double-vitrage Installer des LED
Segonzac	Planter une haie
13 communes sur 25 n’ont pas répondu à notre courrier	
48% des communes ont répondu à notre projet	

Tableau 2 – Entreprises et autres qui s’engagent pour notre projet

Entreprises et autres	Communes	Engagements
Asserquali (fabrication de bouchons)	Genté	Installer des LED
Cabanne & fils SA (fabrication de boissons)	Bourg-Charente	Planter un arbre Isoler un bâtiment Installer des LED
Coopérative Agricole Région Cognac	Cognac	Installer des LED
Cognac Painturaud Frères (viticulteurs)	Segonzac	Planter plusieurs arbres
Domaine Boinaud (vignoble)	Angeac-Champagne	Planter un arbre
Domaine château de Fontpinot (producteur de cognac)	Segonzac	Poser un double vitrage Isoler un bâtiment Installer des LED
Société Doreau (tonnellerie)	Gensac la Pallue	Acheter un véhicule électrique
GetC Raby SARL (viticulteurs)	Segonzac	Planter des arbres
Grégoire SA (fabrication de machines agricoles)	Châteaubernard	Isoler un bâtiment
Ocealia (coopérative agricole)	Cognac	Planter plusieurs arbres Planter une haie Isoler un bâtiment Poser un panneau photovoltaïque
ORECO SA (Stockage de chais)	Cognac	Planter plusieurs arbres Planter une haie Installer des LED Poser un lampadaire photovoltaïque Poser une borne de recharge électrique Acheter un véhicule électrique
SCEA Brard Blanchard (viticulture bio)	Boutiers	Planter une haie
SDV Les marchés du monde (fournisseur alimentaire)	Salles d’Angles	Planter plusieurs arbres Installer des LED
Valadié Emballages	Gensac la Pallue	Planter plusieurs arbres
Collège Font-Belle	Segonzac	Planter une haie
76 entreprises sur 90 n’ont pas répondu à notre courrier		
14 entreprises ont répondu à notre projet soit 15,5%		

Tableau 3 – Fréquence des propositions d’action

Rang	Engagements	Nombre de fois
1	Planter plusieurs arbres	15
2	Installer des LED	9
3	Planter une haie	8
4	Végétaliser un endroit public	5
5	Planter un arbre	4
5	Isoler un bâtiment	4
5	Poser un double-vitrage	4
6	Poser une borne de recharge électrique	3
7	Poser un lampadaire photovoltaïque	2
7	Acheter un véhicule électrique	2
7	Poser un panneau photovoltaïque	2

Tableau 4 - Liste des communes du canton de Charente-Champagne

23 communes	Population en 2016	Chartes renvoyées
Segonzac	2 105	Oui
Ambleville	186	Oui
Angeac-Champagne	509	
Angeac-Charente	340	
Belleville	1 338	
Birac	366	
Bonneuil	263	Oui
Bouteville	323	Oui
Châteauneuf/Charente	3 545	Oui
Criteuil la Magdeleine	419	Oui
Gensac la Pallue	1 571	Oui
Genté	897	Oui
Graves Saint-Amant	342	
Juillac le Coq	652	Oui
Lignières-Sonneville	601	Oui
Mosnac	457	
Saint-Fort sur le Né	365	
Saint-Preuil	288	Oui
Saint-Simeux	610	
Saint-Simon	202	
Salles d'Angles	1 035	
Verrières	349	
Vibrac	293	

LPC - Livret Personnel de Compétences – Palier 3 (collège)

Tableau des compétences travaillées durant l'année de 3ème

Domaine 5 – Histoire-Géographie Les représentations du monde et l'activité humaine	Activités pratiquées dans le cadre du concours PEI
Se repérer dans le temps (avoir des connaissances historiques)	
Se repérer dans l'espace (avoir des connaissances géographiques)	Leçon sur l'aménagement du territoire Leçon sur l'énergie en France Etude sur le canton
Raisonner, justifier (étude de document)	Recherche du sujet de notre projet et élaboration de sa mise en œuvre
S'informer dans le monde du numérique (recherche informatique)	Recherches variées sur internet
Analyser et comprendre un document (étude de document)	Exercices proposés par Science-Po Lille
Pratiquer différents langages (rédaction, oral, cartes...)	Préparation des rencontres puis discussions avec des élus et des chefs d'entreprise
Coopérer et mutualiser (exposé, EPI)	Réalisation en commun du dossier et du diaporama

Domaine 3 – Education Morale et Civique La formation de la personne et du citoyen	Activités pratiquées dans le cadre du concours PEI
La sensibilité (respect de soi et des autres)	Travail en autonomie
La règle et le droit (la loi, les institutions)	Leçon sur le rôle des collectivités locales Découverte du Conseil Départemental
Le jugement (les libertés, l'égalité en droit, la laïcité)	
L'engagement (les forces sociales, la sécurité)	Travail en autonomie et contacts avec des élus et chefs d'entreprise



La Charente Libre - 21/02/2019



La Charente Libre - 09/04/2019

## Sources :

### Bibliographie :

Aménager le territoire – Chapitre 15 – Manuel scolaire Histoire-Géographie 3<sup>ème</sup> – Le Livrescolaire.fr

### Sitographie :

Charente le département (site du Conseil départemental de Charente) : <https://www.lacharente.fr/>

INSEE Charente : <https://www.insee.fr/fr/recherche?q=charente&debut=0>

Site de la commune de Segonzac : <http://www.segonzac.fr/>

Site de cittaslow-France : <https://cittaslow.fr/>

Wikipédia

### Photos :

Pages 1, 7, 11, 12, 13, 14, 15, 20 : O.Rignault

Sauf :

N°2 p3 : Mme Turgis

N°17 p13 : S.Cabrit-Leclerc

N°18 p13 : Marendat V. Twitter

N°19 p14 : dossier label village fleuri de Lignières-Sonneville

